
Horaires et adresses

Standard de l'Hôtel de Ville

- *Lundi au vendredi 8h30 à 16h30*

Hôtel de Ville - 10 rue Philippe Marcombes

04 73 42 63 63

Accueil de l'Hôtel de Ville

- *Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

Hôtel de Ville - 10 rue Philippe Marcombes

L'Hôtel de Ville sera ouvert sur une seule porte et sera fermé les dimanches et jours fériés

État Civil de l'Hôtel de Ville

Certaines démarches sont uniquement sur RDV

- *Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 à 16h30*

- *Jeudi 12h à 16h30*

Hôtel de Ville - 10 rue Philippe Marcombes

04 73 42 61 63

Mairie de Montferrand - État Civil

Certaines démarches sont uniquement sur RDV

- *Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 à 16h30*
- *Jeudi 12h à 16h30*

52 rue Jules Guesde

04 73 42 61 63

Carte Nationale d'Identité / Passeport

Uniquement sur RDV pour déposer le dossier

- *Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 à 16h30*
- *Jeudi 12h à 16h30*

Centre Municipal - 15 Mail d'Allagnat

04 73 42 36 67

Funéraire (concessions et cimetières)

Accueil physique uniquement sur RDV

- *Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 à 16h30*
- *Jeudi 12h à 16h30*

Hôtel de Ville - 10 rue Philippe-Marcombes
04 73 42 63 59

Guichet Unique Enfance-Famille

- *Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30 à 16h30*
- *Jeudi 12h à 16h30*

Place de la Bourse (à côté de la cathédrale)
04 73 42 32 33

enfance@ville-clermont-ferrand.fr

Accueil des autorisations d'urbanisme et consultation du cadastre

- *Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30*
- *Jeudi 12h à 16h30*

1, rue du Port - **Entrée des locaux côté Place de la Poterne**

04 73 42 60 40

Les informations légales urbanisme sont consultables sur <https://clermont-ferrand.fr/informations-legales-urbanisme>

Les permis de construire à partir de 2006 sont consultables uniquement sur RDV à l'accueil urbanisme.

Les permis de construire de la fin du 19ème siècle jusqu'à 2005 sont consultables sur RDV en contactant le service des Archives municipales au 04 73 42 66 23 ou à DAGI-SAI-Archives@ville-clermont-ferrand.fr

Mairie des Vergnes

Mairie Annexe des Vergnes
rue du Château des Vergnes
04 73 42 63 60

mairieannexevergnes@ville-clermont-ferrand.fr

Ouverture au public :

- *Lundi de 13h00 à 17h30*
- *Mercredi et Vendredi matin de 9h00 à 12h00*
- *Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30*

Informations par téléphone au 04 73 42 63 60 ou par mail à l'adresse mairieannexevergnes@ville-clermont-ferrand.fr

ATTENTION : Afin de garantir la sécurité de tous, régulation à l'entrée et veille au respect des distances de sécurité.

Pour la sécurité des usagers et celle des agents, le port du masque est obligatoire.

Pour toute demande d'acte d'état civil, se reporter à la [page État Civil](#)

Permanences juridiques sur rendez-vous uniquement.

Police Municipale

Accueil physique au 2-4, rue du Docteur Gautrez

- *Lundi au samedi : 7h15-12h15 / 13h15-19h00*

Accueil téléphonique au 04 73 42 31 51

- *Lundi et mardi de 06h45 à 19h15*
- *Mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 06h45 à 00h45*

Objets trouvés / Carte de stationnement résident

9 rue Saint Adjutor

Objets Trouvés

04 73 42 63 23

- *Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h15 et de 13h à 16h15*
- *Fermé le jeudi toute la journée*

Carte de stationnement résident et Carte professionnelle de stationnement (Pass professionnel annuel)

04 73 42 63 22

- *Du lundi au vendredi : de 8h à 12h15 et de 13h à 16h15*

UNIQUEMENT sur rendez-vous

Autorisation en secteur piétonnier

Accueil physique au 2-4 rue docteur Gautrez

- *Du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 16h15*

Accueil téléphonique au 04 73 42 36 36

- *Du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 16h15*

Les demandes d'autorisations sur la voie publique (hors voies piétonnes) sont à adresser au service

des arrêtés de Clermont Auvergne Métropole au 64-66 avenue de l'Union soviétique – BP 231 –

63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

04 43 76 24 46

arretevoirie@clermontmetropole.eu